

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE VILLENEUVE LOUBET



Département des Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021

COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE  
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriale)

L’an deux mil vingt et un et le **14 Octobre**, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au Pôle Culturel Auguste Escoffier sis au 30 Allée Simone Veil, à 17h00, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve Loubet.

**Présents**

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Albert CALAMUSO  
Mme Thérèse DARTOIS - M. Charles LUCA (de la délibération n° 114 à 127)  
M. Christian VIALLE - Mme Valérie PREMOLI  
M. Jean-Paul BULGARIDHES - Mme Patricia LAVIGNE - M. Marcel PIACENTINO - Mme Catherine PIEGGI - M. Serge JOVER - Mme Sylvie MARCHAND  
M. Philippe DELEAN - Mme Ada Rebiha AIT-YALLA – M. Jean-Michel GRANELLE  
M. Stéphane FINE - Mme Michèle PERRIN - M. Guy DUBRULLE PASQUIER  
M. Bruno FINO - Mme Martina L’ECRIVAIN - M. Jean-Jacques BENOÎT  
Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR (de la délibération n° 103 à 120)  
M. Philippe LACOSTE - M. Patrick FISCHER - Mme Viviane DAUDIGNY - M. Jean-Pierre VINCENDET

**Représentés / pouvoirs :**

M. Charles LUCA, pouvoir donné à Jean-Michel GRANELLE de la délibération n° 103 à 113  
Mme Nathalie NISI, pouvoir donné à M. Christian VIALLE  
Mme Elodie SAIAG HIRSCHI, pouvoir donné à M. Philippe DELEAN  
Mme Maud RIBET, pouvoir donné à Mme Catherine PIEGGI  
Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR pouvoir donné à M. Albert CALAMUSO (de la délibération n° 121 à 127)  
M. Romain ROCHE, pouvoir donné à M. Marcel PIACENTINO  
Mme Laetitia VALERI PROISY, pouvoir donné à M. Lionnel LUCA  
Mme Crescence LEBRUN, pouvoir donné à Mme Thérèse DARTOIS

**Secrétaire de séance :** Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR

**1 – INFORMATION - RELEVÉ DE DÉCISIONS DU MAIRE**

**Rapporteur :** Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITÉ PREND ACTE du compte-rendu des décisions.

## TRANQUILLITE PUBLIQUE

### DEL – 2021/CM07/103 – NOUVEAU DISPOSITIF DE TRANSACTION PENALE – MODALITES DE MISE EN OEUVRE A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur Albert CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le Protocole de mise en œuvre de la transaction proposée par le Maire.

### DEL – 2021/CM07/104 – POLICE MUNICIPALE ET ENGAGEMENT DE SERVIR

Rapporteur : Monsieur Albert CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la proposition de mise en place de ce délai qui sera indiqué lors des recrutements et mentionné dans les visas de leur arrêté de titularisation.
- **DECIDE** que les agents de la Police Municipale se verront appliquer ce délai de 3 ans à compter de la date de titularisation.

## COMMANDE PUBLIQUE

### DEL – 2021/CM07/105 – ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES OUVERT – MARCHÉ D'ASSURANCES

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres du 09 septembre 2021 quant aux résultats de la procédure d'Appel d'Offres Ouvert, lancée le 09 juin 2021, relative à la souscription et la gestion de contrats d'assurances.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer les marchés portant sur la sur la souscription et la gestion de contrats d'assurances; ainsi que les actes y afférents avec les sociétés suivantes :
  - Lot n°1 : Dommages aux biens - SMACL
  - Lot n°2 : Responsabilité civile - Groupement AREAS / Cabinet PNAS
  - Lot n°3 : Parc Automobile - M.M.A
  - Lot n°4 : Risques statutaires - Groupement ALLIANZ / Cabinet SIACI
  - Lot n°5 : Cyber-risques - Groupement GENERALI / Cabinet ACL Courtage
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre des lots attribués et de lui donner tous pouvoirs pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération

**DEL – 2021/CM07/106 – ATTRIBUTION APPEL D’OFFRES OUVERT - FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION**

**Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les conclusions de la Commission d’Appel d’Offres du 15 juin 2021 quant aux résultats de la procédure d’Appel d’Offres Ouvert, lancée le 02 avril 2021, relative à la fourniture de services de télécommunication.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer les marchés portant sur la fourniture de services de télécommunication ; ainsi que les actes y afférents avec les sociétés suivantes :  
Lot n°1 : Société BOUYGUES TELECOM / Lot n°2 : Société ORANGE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre des lots attribués et de lui donner tous pouvoirs pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

**FINANCES**

**DEL – 2021/CM07/107 – DEMANDE D’ADMISSION EN NON-VALEUR - EXERCICE 2021 – BUDGET COMMUNE**

**Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** l’admission en non-valeur des créances énoncées ci-dessus, dont la liste est jointe à la présente délibération.
- **DIT** que la dépense correspondante d’un montant total de **1 789.00 €** sera prélevée sur les crédits ouverts au budget principal de l’exercice en cours, sur le compte 6541.

**DEL – 2021/CM07/108 – DECISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ADOpte** la Décision Modificative N°2 du Budget Principal de la Commune comme suit :

**FONCTIONNEMENT :**

IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION DEPENSES	DIMINUTION DEPENSES	IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION RECETTES	DIMINUTION RECETTES
011	DEPENSES DES SERVICES	226 075,00		77	RECETTES EXCEPTIONNELLES		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 084,84		74	DOTATION, PARTICIPATION	59 830,00	
66	INTERETS	0,00		73	FISCALITE	178 493,84	
67	DEPENSES EXCEPTIONNELLES	30 404,00		70	PRESTATIONS DE SERVICE	43 240,00	
	Total	<b>281 563,84</b>	0,00		Total	<b>281 563,84</b>	

## INVESTISSEMENT :

IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION DEPENSES	DIMINUTION DEPENSES	IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION RECETTES	DIMINUTION RECETTES
10	FONDS	109 105,00					
20	ETUDES		9 105,00	13	SUBVENTIONS		
21	IMMOBILISATION		147 799,36				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	47 799,36					
16	CAPITAL EMPRUNT						
041	OPERATIONS D'ORDRE	15 000,00		041	OPERATIONS D'ORDRE		15 000,00
	Total	171 904,36	156 904,36		Total	0,00	15 000,00
		15 000,00					15 000,00

**DEL – 2021/CM07/109 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2021 – BUDGET  
ANNEXE POLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER**  
**Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ADOPTÉ** la Décision Modificative N°1 du Budget Annexe Pôle Culturel Auguste Escoffier.  
comme suit :

## FONCTIONNEMENT :

IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION DEPENSES	DIMINUTION DEPENSES	IMPUTATIONS	INTITULES	AUGMENTATION RECETTES
011	DEPENSES DES SERVICES	31 213,00	15 600,00	77	RECETTES EXCEPTIONNELLES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000,00	74	DOTATION, PARTICIPATION	5 613,00
66	INTERETS			73	FISCALITE	
	Total	31 213,00	25 600,00		Total	5 613,00
		5 613,00				

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET FAMILLE

**DEL – 2021/CM07/110 – TARIFS DEROGATIONS SCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**  
**Rapporteur : Monsieur le Maire**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** les nouveaux tarifs des dérogations scolaires.

**DEL – 2021/CM07/111 – CONVENTION RELATIVE A LA REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET ET LA COMMUNE DE VALLAURIS**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes entre la commune de Villeneuve Loubet et la commune de Vallauris.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**DEL – 2021/CM07/112 – CONVENTION RELATIVE A LA REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS ET LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention proposée par la commune la commune de Roquefort les Pins.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**DEL – 2021/CM07/113 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET, ET LA SOCIETE ECO CO2 RELATIVE AU PROGRAMME « WATTY » - AUTORISATION DE SIGNATURE PAR MONSIEUR LE MAIRE**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Commune de Villeneuve-Loubet et la Société Eco CO2 (également signataire pour la société Eco CEE), pour le déploiement du programme dans les écoles de la Commune, à compter de la date de signature et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023. Cette convention est annexée à la délibération.
- **APPROUVE** la participation de la commune au déploiement du programme pour un total de 10 998 € hors taxes pour chaque année scolaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

**PROTECTION ANIMALE**

**DEL – 2021/CM07/114 – ABROGATION DE LA DELIBERATION n°2016/177 DU 27 OCTOBRE 2016 CONCERNANT LES CIRQUES DETENANT DES ANIMAUX SAUVAGES**

**Rapporteur : Albert CALAMUSO**

LE CONSEIL MUNICIPAL à LA MAJORITE des membres présents et représentés (2 voix contre) :

- **ABROGE** la délibération n° 2016/177 du 27 octobre 2016 concernant les cirques détenant des animaux sauvages ».

**DEL – 2021/CM07/115 – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L’INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES**

**Rapporteur : Albert CALAMUSO**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **SE DECLARE** en faveur de l’interdiction de la captivité et de l’exploitation des animaux sauvages dans les cirques, et autres spectacles itinérants impliquant des animaux sauvages ;
- **RENONCE** à la publicité, à la distribution ou à l’achat de places de spectacles de cirques ou spectacles itinérants, mettant en scène des animaux sauvages ;
- **EMET le vœu :**
  - Que le projet de loi de lutte contre la maltraitance animale prévoyant, notamment, l’interdiction progressive de l’acquisition, la détention et la reproduction en vue de leur exhibition des animaux sauvages dans les cirques itinérants soit définitivement adopté par le Parlement ;
  - D’une mise en place de contrôles systématiques et la stricte application de l’arrêté du 18 mars 2011, pour tous les cirques et autres spectacles itinérants impliquant des animaux sauvages qui s’installeront sur la Commune de Villeneuve Loubet, en s’assurant notamment de l’intervention d’un vétérinaire.

**PATRIMOINE**

**DEL – 2021/CM07/116 – APPROBATION DE L’ADHESION DE LA COMMUNE A L’ASSOCIATION DES SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO**

**Rapporteur : Viviane DAUDIGNY**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** la proposition de l’Association des sites Historiques Grimaldi de Monaco d’adhérer à leur association.
- **INSCRIT** au Budget de la Commune les crédits nécessaires au règlement de cette adhésion.

**FRANCOPHONIE**

**DEL – 2021/CM07/117 – DENOMINATION DE L’ESPLANADE LEOPOLD SEDAR SENGHOR**

**Rapporteur : Farah-Lina BOUCHOT OUABIR**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **DENOMME** le parvis de l’écoparc de la médiathèque Jean d’Ormesson « Esplanade Léopold Sédar Senghor».
- **DIT** que la présente dénomination sera matérialisée et officialisée par l’apposition de plaques indicatives et conformes à la réglementation actuelle en vigueur.

## POLITIQUE DE LA VILLE

### DEL – 2021/CM07/118 – DISPOSITIF D'AIDE AU PASSAGE DU BNSSA FINANCE PAR LA COMMUNE

Rapporteur : Charles LUCA

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectif de formation.

## GUICHET DES FAMILLES

### DEL – 2021/CM07/119 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Charles LUCA

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le nouveau règlement de fonctionnement proposé,
- **APPLIQUE** le nouveau règlement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

## URBANISME

### DEL – 2021/CM07/120 – ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE 10 PLACES DE STATIONNEMENT EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DANS LES TERRASSES DE LASCARIS

Rapporteur : Marcel PIACENTINO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition en état futur d'achèvement de 10 emplacements de stationnement au sein de l'ensemble immobilier dénommé LES TERRASSES DE LASCARIS situé dans le nouveau quartier du Cœur des Maquettes, aux charges et conditions d'usage en pareille matière, selon un prix TTC de 146 000,00 €, auxquels s'ajouteront les frais d'acte estimés à 3 300,00 € (à parfaire ou à diminuer) ;
- **INSCRIT** au budget de 2022 les crédits nécessaires ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à cette acquisition amiable.

### DEL – 2021/CM07/121 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU BAILLEUR SOCIAL « ERILIA » POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN VEFA

Rapporteur : Marcel PIACENTINO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention foncière d'un montant de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE CINQ CENTS EUROS (190 500,00 €) à la société ERILIA destinée à la réalisation de logements locatifs aidés en état futur d'achèvement dans le programme sis avenue des Cavaliers, dénommé HORIZON MARINE, dont les crédits seront inscrits au budget de la Commune aux chapitres et articles prévus à cet effet, en fonction des modalités définies par la convention
- **APPROUVE** les termes de la convention ci-annexée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec ERILIA, et tout document subséquent y afférent.

## CULTURE

### DEL – 2021/CM07/122 – « PASS EXCELLENCE 06 » - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 06

Rapporteur : Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la convention entre le département et la commune relative au partenariat pour récompenser les collégiens lauréats de la mention très bien au Diplôme National du Brevet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention susmentionnée et ses annexes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la délibération

### DEL – 2021/CM07/123 – REMBOURSEMENT DES COURS DES ACTIVITES CULTURELLES ANNULEES POUR L'ANNEE 2020/2021 SUITE A LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Rapporteur : Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **REMBOURSE** pour les élèves adultes et enfants les cours qui n'ont pu avoir lieu sur la base d'un prorata des cours annulés. Le montant total de ces remboursements est de 9 031 €.

## RESSOURCES HUMAINES

### DEL – 2021/CM07/124 – MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DU I, CONCERNANT LES BENEFICIAIRES DE L'I.F.S.E

Rapporteur : Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la modification de l'article 2 du I dans les délibérations relatives au R.I.F.S.E.E.P. telle qu'exposée ci-dessus
- **DECIDE** que les agents contractuels à temps complet ou à temps non complet égal ou supérieur à 50% du temps de travail, ou à temps partiel en remplaçant d'agents (article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984), comme bénéficiaires de l'I.F.S.E.

### DEL – 2021/CM07/125 – REMUNERATION DES ASESE, ANIMATEURS JEUNESSE ET IPF ET INTERVENANTS SPORTIFS

Rapporteur : Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le tableau des rémunérations ci-joint,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires pour le recrutement de ces postes de manière annuelle.



## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

### DEL – 2021/CM07/126 – CONVENTION D'ACCUEIL DE CITOYENS BENEVOLES AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

Rapporteur : Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le principe d'accueil de collaborateurs bénévoles au sein des services municipaux ;
- **APPROUVE** le modèle de convention-type d'accueil de citoyens bénévoles auprès des services municipaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer les futures conventions individuelles avec chaque collaborateur bénévole qui souhaitera participer au service public, établies sur la base du modèle approuvé.

## AFFAIRES JURIDIQUES

### DEL – 2021/CM07/127 – COMMUNICATION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA CASA - EXERCICES 2012 A 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **DEBAT** sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis au cours des exercices 2012 à 2019.
- **PREND ACTE** de ce rapport et de la réponse qui y a été apportée par la CASA, annexés à la délibération.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h00.

FAIT A VILLENEUVE LOUBET, le 19 OCTOBRE 2021.



Le Maire,

**Lionnel LUCA**

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Sophia Antipolis.